Envoyé en préfecture le 14/02/2023
Reçu en préfecture le 14/02/2023
Publié le
ID : 060-216003806-20230203-DE2023_06-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE2023_06

COMMUNE DE MARGNY SUR MATZ

Département de l'Oise

SEANCE DU 3 FEVRIER 2023

L'an deux mil vingt-trois et le trois février à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Baptiste de FRESSE DE MONVAL, maire.

Étaient présents : BORGNE Véronique, LEVERT Catherine, MAZANY Isabelle, PETIT Valérie, PIAULT Sylvie, RUMEAU Aurélie, TOMASI Guylaine, AUBERT Yves, BIELAWSKI Francis, CATTIAUX Nicolas, COULON Jacky, DE FRESSE DE MONVAL Baptiste, DELOZIERE Yves, THOREL Pascal.
Pouvoirs : Madame Catherine LEVERT ayant donné pouvoir à Madame Aurélie RUMEAU
Madame Isabelle MAZANY a été élue secrétaire de séance.

OBJET : INSTALLATION DE LEDS SUR L'ECLAIRAGE PUBLIC.

La rénovation de l'éclairage public est à l'étude. Les lanternes publiques existantes devraient prochainement être transformées en Leds. Le SEZEO, à qui la commune a transféré la compétence éclairage public, se charge du dépôt des demandes de subvention.
Le devis s'élève à 94 886.80 € HT.
Le reste à charge communal s'élèverait à 18 977.36 € HT.

Après délibération, les conseillers municipaux valident à l'unanimité cette demande.

Acte rendu exécutoire par son dépôt en Sous-Préfecture le : 10/02/2023

Le maire,
Baptiste de Fresse de Monval

Mairie de Margny-sur-Matz 60490

Nombre de Membres
- Afférents au Conseil : 15
- En exercice : 14
- Ayant pris part à la délibération : 14

Date de convocation : 27/01/2023
Date d'affichage : 27/01/2023